

## faramans

C'est à l'initiative du district de La Côte St-André que cette association a été formée. Elle regroupe les communes de BALBINS, FARAMANS, MARCILLOLES, ORNACIEUX, PAJAY, PENOL, SARDIEU.

Madame GUILLON a pris ses fonctions le 29 juillet, et depuis cette date elle vient en aide à toutes les familles qui font appel à ses services.



Photo René DIARD

Les représentants des sept communes formant l'Association de l'Aide Familiale à l'EVRE-BURETTES lors de l'inauguration du 25 AOUT 1974.

Au cours de l'année écoulée, l'action entreprise par la municipalité ne s'est pas ralentie et des réalisations importantes ont été effectuées.

### LOGEMENT H.I.M.

14 logements individuels sont en cours de constructions, leur achèvement est prévu pour l'été 1975. Ces appartements possèdent chacun un chauffage central et un garage particulier. Bon nombre d'entre eux sont déjà retenus, principalement par des jeunes ménages travaillant à FARAMANS ou dans les environs. Il devrait en résulter une augmentation d'environ 10% de notre population, ceci permettant de conserver les deux classes à l'école communale.

### BATIMENTS COMMUNAUX

Des travaux de réparations ont été effectués aux écoles :

- réfection des peintures des deux classes et du couloir.
- pose d'une poutre métallique afin de consolider un plafond défectueux. Cet aménagement étant indispensable pour assurer la sécurité.
- revêtement en enrobé de la cour sur une surface de 600 m<sup>2</sup>.

Nous vous rappelons que l'Aide Familiale est à la disposition des foyers quelque soit leur situation et leur profession. Les demandes peuvent être faites auprès du responsable de chaque commune.

Le but de notre Association est de secourir les familles en difficultés à la suite de maladie, accidents, maternité etc...

N'hésitez pas à faire appel à ses services, renseignez-vous auprès des responsables.

Le Président BOURDAT Alain



— réparations de la toiture.  
Montant de la dépense : 35.000 F

### AMÉNAGEMENT DU VILLAGE

Il s'est poursuivi par la démolition du bâtiment de l'ancienne poste, permettant l'aménagement d'une place.

Ces travaux comprennent :

- un revêtement en enrobé sur 700 m<sup>2</sup>.
- la remise en état et le crépisage du mur côté Ouest.

Au printemps prochain un parterre de fleurs terminera agréablement cette réalisation.

Coût des travaux : 27.000 F.  
Financé par un emprunt de : 18.750 F,  
une subvention de : 6.250 F.

### MENUISERIE DE BATIMENT

**LAURIER**

FARAMANS

Téléphone 34

## faramans

C'est à l'initiative du district de La Côte St-André que cette association a été formée. Elle regroupe les communes de BALBINS, FARAMANS, MARCILLOLES, ORNACIEUX, PAJAY, PENOL, SARDIEU.

Madame GUILLON a pris ses fonctions le 29 juillet, et depuis cette date elle vient en aide à toutes les familles qui font appel à ses services.

Nous vous rappelons que l'Aide Familiale est à la disposition des foyers quelque soit leur situation et leur profession. Les demandes peuvent être faites auprès du responsable de chaque commune.

Le but de notre Association est de secourir les familles en difficultés à la suite de maladie, accidents, maternité etc...

N'hésitez pas à faire appel à ses services, renseignez-vous auprès des responsables.

Le Président BOURDAT Aimé



Photo René DIAHD

Les représentants des sept communes formant l'Association de l'Aide Familiale à BIEVRE-BURETTE lors de l'inauguration du 26 AOUT 1974.

Au cours de l'année écoulée, l'action entreprise par la municipalité ne s'est pas ralentie et des réalisations importantes ont été effectuées.

### LOGEMENT H.I.M.

14 logements individuels sont en cours de construction, leur achèvement est prévu pour l'été 1975. Ces appartements possèdent chacun un chauffage central et un garage particulier. Bon nombre d'entre-eux sont déjà retenus, principalement par des jeunes ménages travaillant à FARAMANS ou dans les environs. Il devrait en résulter une augmentation d'environ 10% de notre population, ceci permettant de conserver les deux classes à l'école communale.

### BATIMENTS COMMUNAUX

Des travaux de réparations ont été effectués aux écoles :

- réfection des peintures des deux classes et du couloir.
- pose d'une poutre métallique afin de consolider un plafond défectueux. Cet aménagement étant indispensable pour assurer la sécurité.
- revêtement en enrobé de la cour sur une surface de 600 m<sup>2</sup>.

— réparations de la toiture.

Montant de la dépense : 35.000 F

### AMÉNAGEMENT DU VILLAGE

Il s'est poursuivi par la démolition du bâtiment de l'ancienne poste, permettant l'aménagement d'une place.

Ces travaux comprennent :

- un revêtement en enrobé sur 700 m<sup>2</sup>.
- la remise en état et le crépiage du mur côté Ouest.

Au printemps prochain un parterre de fleurs terminera agréablement cette réalisation.

Coût des travaux : 27.000 F.

Financé par un emprunt de : 18.750 F.

une subvention de : 6.250 F.

### MENUISERIE DE BATIMENT

**LL. LAURIENT**

FARAMANS

Téléphone 34

Il y a quelques années le stationnement était impossible dans la traversée du village. Grâce au parking et à la place cette difficulté a été surmontée et la circulation améliorée.

Il serait souhaitable que les automobilistes fassent preuve de plus de compréhension et respectent l'interdiction de stationner sur le C.D. N° 37.

#### TERRAIN DE SPORTS

Les travaux d'éclairage sont prévus pour cette fin d'année. 16 projecteurs seront mis en place permettant l'éclairage complet du stade.

Le montant des devis estimatifs s'élève à 22.000 F.

Une subvention a été sollicitée auprès du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports.

Notre jeune équipe de football pourra ainsi s'entraîner et éventuellement organiser des matchs en nocturne. Ses résultats seront sans doute améliorés et sa progression devrait se poursuivre. C'est le vœu que nous formulons.

#### VOIRIE

L'effort entrepris depuis de nombreuses années

ne s'est pas interrompu permettant de maintenir notre réseau de voirie communale en bon état.

En plus des 3 kms 400 de revêtement d'entretien, le goudronnage du chemin « Profonds » a permis de relier le chemin de Moleize au C.D. N° 37.

La réfection et le goudronnage du chemin de la petite Croze ont été rendus possible grâce à la participation de la Commune de BOSSIEU.

Le montant de ces travaux s'élève à 83.000 F.  
financé par un emprunt de : 50.000 F.  
une subvention de : 29.500 F.  
et le budget de la Commune.

#### TÉLÉPHONE

Le début des travaux d'extension du réseau téléphonique de notre commune initialement prévus pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 1974, ont été reportés au 4<sup>ème</sup> trimestre 1974.

Il est à craindre que malgré de multiples interventions, les nombreuses demandes de raccordement ne soient satisfaites que l'an prochain.

Le Maire  
Gilbert DREVON

En cette fin d'année 1973, nous vous présentons un bref résumé des réalisations effectuées dans la commune.

#### VOIRIE ET BATIMENTS

1) L'entretien du réseau de la voirie communale reste la principale charge pour le budget des communes rurales.

Les travaux effectués comprennent :

- 3 000 m de revêtement d'entretien.
- l'achèvement du chemin de Chantemerle.
- remise en état des chemins des Grolières dit « du chemin profond », des Rameilles à Pajay, et de la Seytaz à la Ranche.
- élargissement de plusieurs croisements.

Le montant total de ces travaux s'élèvent à 85 000 francs financé en partie par un emprunt de 40 000 F et une subvention de 23 680 F.

2) Les bâtiments scolaires ont été agrémentés par la pose de jardinières de fleurs.

Des travaux d'entretien ont été exécutés au presbytère.

Photo R. DIARD

#### PARKING ET STATIONNEMENT

L'aménagement du parking est terminé.

Sa mise en service a permis de réglementer le stationnement facilitant ainsi la circulation dans la traversée du village.

#### ECLAIRAGE PUBLIC

Dix-huit ampoules ont été installées aux plus importants carrefours de la commune.

Il est prévu l'éclairage du parking et la pose d'une lampe sur le chemin de la Porte-bleue.

#### RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

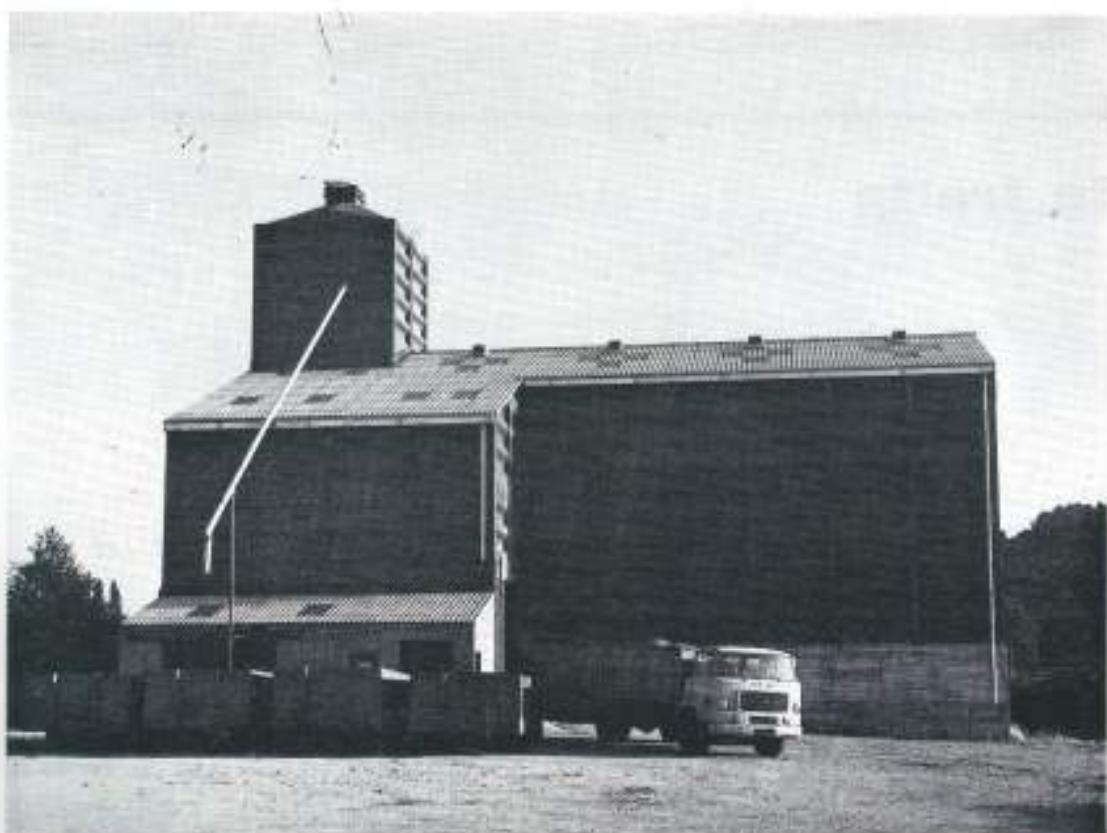
Cette collecte a été confiée à l'Entreprise Genon d'Izeaux. Elle s'effectue tous les quinze jours le jeudi matin dans tous les quartiers de la commune.

Coût du ramassage : 1 078 F par trimestre.

A voir les quantités importantes évacuées chaque quinzaine, il semble que ce service soit très apprécié.

#### ABRI POUR ECOLIERS

Trois abris ont été mis en place aux arrêts des cars scolaires ; deux au hameau des Millières, un à la Rivière.



Centre moderne de réception et expédition de toutes céréales, les silos des  
**Etablissements Robert MANIN**  
à FARAMANS répondent aux exigences de toute l'agriculture

MENUISERIE DE BATIMENT

**J. LAURENT**

FARAMANS

Téléphone 34

Coût de cet aménagement : 6 800 F.  
Un abri supplémentaire est prévu au village.

#### HABITATION ET LOGEMENTS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1972, seize permis de construire ont été délivrés : huit pour maisons individuelles, six pour bâtiments à usage agricole, un pour bâtiment industriel, un pour silo à grains.

Une demande d'autorisation de lotissement aux Millières a été approuvée.

Etant donné le nombre toujours croissant de demandes, un projet de construction de dix logements HLM est en cours. L'attribution est prévue pour 1974.

#### BUDGET - GESTION ET INFORMATIONS

Le budget de la commune est préparé par la commission, étudié et voté par le Conseil municipal.

En 1973, le nombre de centimes est passé de 130 000 à 140 000, soit une augmentation d'environ 7,5 %, ce qui correspond à la hausse des prix.

Les crédits sont répartis dans les différents chapitres : Fournitures, Frais de personnel, Impôts, Travaux, Participations, Subventions, Frais de gestion, Frais financiers.

Si la participation au Syndicat intercommunal des eaux Faramans - Pajay - Penol a été ramenée de 11 570 F à 5 785 F, soit une réduction de 50 %, par contre, la participation aux frais de fonctionnement du District est passée de 15 372 F à 17 224 F, soit une augmentation d'environ 12 %, celle du contingent pour dépenses d'aide sociale a été augmentée de plus de 20 % : elle se monte à 12 782 F au lieu de 10 458 F en 1972.

Nous vous rappelons que le budget communal est affiché à la mairie et que chaque contribuable peut le consulter. Toutes explications complémentaires peuvent vous être données.

En donnant le compte rendu des réunions du Conseil municipal, nous nous efforçons d'apporter le maximum d'informations.

Nous sommes là pour entendre vos remarques, vos suggestions et aussi vos critiques. Nous sommes des partisans du dialogue et croyons à ses vertus.

Gilbert DREVON,  
Maire de Faramans.